

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Noa'h



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Noa'h

Savoir ouvrir les yeux : ce qui paraît être préjudiciable et qui n'est, en fait, que bénéfique

« Noa'h engendra trois fils : Chem, 'Ham et Yéfèt » (6, 10)

Noa'h ne mérita d'engendrer qu'à l'âge de cinq cents ans, comme il est écrit : « Lorsque Noa'h eut cinq cents ans, il engendra (...). » (5, 32) Dès lors, on ne peut que s'étonner : pourquoi une telle sentence fut-elle décrétée à l'égard de ce juste, au sujet duquel Hachem lui-même témoigne : « Car c'est toi que j'ai reconnu juste devant Moi, dans cette génération » (7, 1), à savoir, vivre pendant cinq cents ans sans avoir d'enfant, alors qu'à cette époque, les gens concevaient entre soixante et cent ans ?

Cependant, en examinant attentivement le commentaire de Rachi, on comprendra que cela ne consistait en aucun cas en une punition mais, que bien au contraire, il ne s'agissait d'œuvrer que pour son bien le plus absolu. Le Midrach (Rabba 26, 2 rapporté par Rachi) enseigne, en effet, au nom de Rabbi Youdane : « Pour quelle raison engendrait-on dans ces générations à l'âge de cent ans et celui-ci (Noa'h) seulement à l'âge de cinq cents ans ? C'est parce que le Saint-Béni-Soit-Il se dit : "S'ils (les fils de Noa'h) sont coupables, ils devront périr dans le déluge et ce sera un malheur pour ce juste. Et s'ils sont justes, Je vais le contraindre à construire plusieurs arches." D. ferma donc sa source et il n'engendra pas avant cinq cents ans de sorte que Yéfèt, l'aîné de ses fils, ne soit pas passible d'un châtiment avant le déluge. » Il s'ensuivit que ce ne fut qu'aux yeux des hommes que l'attitude de D. envers Noa'h parut rigoureuse. Car en réalité, elle fut salutaire pour ses enfants qui, ainsi, ne furent pas emportés par le déluge.

Ce Midrach constitue une leçon pour chacun de nous. L'homme peut s'étonner de

ce qui lui arrive au cours de son existence et de la façon dont Hachem se comporte avec lui tant sur le plan spirituel que matériel, dans le domaine de sa subsistance ou de sa descendance, de sa quiétude ou de sa santé. Il se demandera certainement : « Pourquoi mon sort et mes épreuves sont-ils si difficiles, et pourquoi la délivrance tarde-t-elle tant à venir ? » En vérité, l'attente n'est que bénéfique. Et lorsque le moment arrivera, il bénéficiera d'une délivrance complète. En attendant, il ne lui incombe donc que de s'armer de patience, totalement confiant dans le fait qu'Hachem lui apportera son salut.

Penchons-nous sur l'extraordinaire histoire qui suit, racontée par son protagoniste, le Rav Herchel Berkovitch, une des figures marquantes de la communauté de Ashdod :

Il y a environ un an et demi, celui-ci s'apprêta à marier sa fille et fut contraint, à cet effet, de se rendre à l'étranger afin de solliciter la générosité de ses coreligionnaires et trouver une réponse à la question lancinante : « D'où l'argent nécessaire va-t-il venir ? » Il fut hébergé dans le quartier de Borrow Park, et convint avec un chauffeur que ce dernier vienne le chercher à cinq heures et demie du matin, et l'emmène à Williamsburg faire la tournée des synagogues afin d'y solliciter les fidèles qui prieraient à cette heure. Comme il est de coutume dans ce genre d'opération, il convint également avec le chauffeur qu'il recevrait le tiers de la collecte.

Et, en effet, notre homme sortit de là où il était hébergé à l'heure convenue pour attendre son chauffeur. Cependant, ce dernier se fit attendre : un instant passa, puis un autre, sans qu'il ne fasse son apparition ! Comme on s'en doute, chaque minute, dans un tel cas, représente une perte pécuniaire quasi-certaine et irréversible



(même dans ce "métier", la devise "time is money" demeure en vigueur). Vingt minutes s'écoulèrent dans une attente impatiente et un espoir vain ! Son Yetser commença à s'en mêler : « Regarde, lui suggéra-t-il, la journée commence mal, tu es en droit de te mettre en colère contre ce chauffeur qui n'a pas tenu parole et te cause ainsi ce préjudice pécunier ! » Mais Rabbi Herchel s'arma alors d'un esprit différent : il s'en remit entièrement à Hachem et décida qu'il n'y avait aucune raison de rester debout dans la rue sans rien faire, et qu'il était préférable de rentrer dans la synagogue la plus proche pour dire des Tehilim en espérant l'aide d'Hachem.

Il entra donc dans la synagogue de "Montcatch", et se mit à lire des psaumes. Il ne s'écoula pas plus que quelques instants, qu'un juif s'approcha de lui et, en lui tapant sur l'épaule, lui tendit cinq cents dollars (il était en effet clair pour cet homme que Rabbi Herchel n'était pas venu aux Etats-Unis pour faire du "business"). Rabbi Herchel poursuivit sa lecture de Tehilim. Un moment après, le même homme l'aborda à nouveau :

« Aujourd'hui, lui dit-il, j'ai besoin d'une immense délivrance. Voici mon nom et celui de ma mère. Je vous en supplie, continuez à dire des Tehilim pour ma réussite. Je vous appellerai dans le courant de la journée pour vous dire ce qu'il est advenu de moi !

-Vous n'avez pas besoin de vous fatiguer à me chercher, lui répondit Rav Herchel, je serai là jusqu'à ce que vous reveniez, avec l'aide de D., avec de bonnes nouvelles ! »

Et de fait, Rabbi Herchel demeura à réciter des Tehilim. Il pria ensuite Cha'hrit et étudia. Après plusieurs heures, l'homme l'appela et lui demanda où il était.

« Comme je vous l'ai dit, lui répondit Rabbi Herchel, au même endroit, là où vous m'avez vu ce matin !

-Attendez-moi ! D'ici une heure, je serai là », lui dit le juif en question.

Lorsqu'il arriva, il lui raconta avec une immense émotion qu'il avait été convoqué

en jugement au tribunal de Manhattan, et que c'était la raison pour laquelle il lui avait demandé de prier pour lui. Or, lorsqu'il y était arrivé, il lui avait fallu se rendre à l'évidence : son avocat n'était pas là. Il fut saisi de crainte car les juges avaient pour habitude d'en vouloir à ceux qui venaient à un procès sans avocat, la chose étant considérée à leurs yeux comme un affront au tribunal et à la justice. En général, ils alourdissaient leurs sanctions à cause de cela. Il avait alors tenté de contacter son avocat, mais sans succès. « Que faire ? », s'était-il demandé. Puis, était arrivée l'heure de sa convocation et il avait dû entrer, tout tremblant, dans la salle du tribunal. Le juge lui avait alors demandé : « Qu'as-tu à dire pour ta conduite ? » Il avait répondu comme il avait pu. Or, de manière tout à fait inattendue, le juge, après avoir réfléchi, avait tranché que le seul fait que l'accusé fût venu sans avocat, prouvait le bien-fondé et la véracité de ses arguments au point qu'il considérait toute aide comme inutile, et qu'il n'y avait pas de meilleure preuve que celle-ci de son honnêteté. Très rapidement, il avait abrégé le débat en l'acquittant complètement. Ce verdict était à la limite du surnaturel et au-delà de tout ce dont il avait rêvé. Dans le meilleur des cas, il avait pensé que le juge fixerait une convocation supplémentaire au cours de laquelle ils arriveraient à un "compromis". Plus tard, l'avocat l'avait appelé, bouleversé et très gêné. Il s'était excusé en expliquant que cela faisait quarante ans qu'il était du métier et qu'il ne lui était jamais arrivé de se réveiller en retard et il lui avait demandé quel avait été le verdict du procès. Lorsque le juif lui fit part de son acquittement, il ne le crut pas, car on n'avait jamais entendu une "thèse" aussi fabuleuse de la part d'un juge dans les tribunaux américains. Au contraire, les sanctions étaient toujours plus sévères pour ceux qui comparaissaient sans avocat. Il avait ajouté que vraisemblablement le juge avait dû "perdre la raison". Mais, son client lui avait répondu qu'il lui envoyait sur le champ le compte-rendu du jugement et qu'il n'avait qu'à constater par lui-même.



Il acheva son récit et déclara à Rabbi Herchel : « Il y a seulement une heure, j'étais incapable de parler tant l'émotion m'étreignait à cause du miracle qui m'est arrivé. A présent, veuillez accepter en guise de salaire les **cinq mille dollars** que j'aurais dû payer à l'avocat ! » Puis, il lui demanda la raison de son séjour aux Etats-Unis. Rabbi Herchel lui apprit qu'il était sur le point de marier sa fille et qu'il était dans une situation difficile. Le juif s'enquit de son nom, de son domicile et de la date prévue du mariage. Puis, il lui annonça qu'il serait en contact avec lui le jour des noces (car il désirait s'assurer que la mariée existait bien et n'était pas fictive). Et le jour venu, un émissaire arriva de la part de ce juif pour lui remettre une enveloppe contenant une grosse somme en liquide.

Le jour d'après, le chauffeur appela Rabbi Herchel pour s'excuser de n'être pas venu, lui expliquant que cela ne s'était jamais produit auparavant (exactement dans les mêmes termes que l'avocat). Et afin de se faire pardonner, il lui proposa de le conduire gratuitement le lendemain.

Considérons à présent les merveilles de la Providence, comment le malheur lui-même fut la raison-même du bienfait, et la manière dont le Saint-Béni-Soit-Il conduisit les événements. Car si le chauffeur était arrivé à l'heure, Rabbi Herchel serait parti avec lui jusqu'à sa destination, et après beaucoup d'efforts, il aurait ramassé... Et ce fut précisément parce que ce chauffeur n'était pas arrivé qu'il mérita de recevoir cinq cents dollars, puis cinq mille, auxquels vint s'ajouter par la suite une confortable enveloppe (et qu'il économisa le tiers de la collecte du lendemain). De même, ce fut seulement parce que l'avocat continua à dormir profondément dans son lit que ce juif fut acquitté. Les deux hommes méritèrent finalement de voir comment Hachem plongea l'avocat et le chauffeur dans un profond sommeil pour les délivrer, tous deux, de leurs épreuves. De plus, le Très-Haut fit en sorte que ce juif sur le point de comparaître en jugement, aperçoive Rabbi Herchel en train de lire des Tehilim, et lui

donne un don généreux en lui demandant de prier pour lui, et tout cela afin de lui apporter le bien et la bénédiction.

Passons à un autre sujet et rapportons ici l'histoire suivante qui nous enseigne à quel point la vigilance au moment où cela est difficile, peut apporter à l'homme la lumière et susciter à son égard, la miséricorde Divine :

Rav A.K., Avrekh de El'ad, raconte le miracle qui lui arriva, il y a seulement quelques jours, la veille de Chabbat Béréchit :

Cette même semaine, une femme vexa profondément son épouse par une remarque acerbe et douloureuse, mais cette dernière essuya l'affront vaillamment, sans répondre. Elle se retint d'en parler à qui que ce fût et garda le silence sur ce qui s'était passé jusqu'au vendredi. Le matin, elle sentit alors qu'elle n'était plus capable de porter ce fardeau toute seule et elle décida de raconter cet épisode désagréable en espérant que cela la soulagerait au moins un peu. Elle allait ouvrir la bouche, quand elle se souvint soudain de la série de cours qu'elle étudiait régulièrement sur les lois de la médisance. Et au dernier moment, elle réussit, avec une bravoure peu commune, à garder le silence.

A peine une demi-heure plus tard, elle entra dans sa cuisine et y découvrit un spectacle terrifiant : quelques mois auparavant, ils avaient acheté une batterie de couteaux très aiguisés pour couper, entre autres, la viande. C'est pourquoi ils les conservaient soigneusement hors de portée des enfants. Ce jour-là, leur jeune fils âgé d'un an et demi avait réussi à contourner les étapes et à grimper vers l'endroit interdit. Ayant déjà introduit l'un des couteaux dans sa bouche, sur sa langue, il tentait vraisemblablement de goûter si quelque chose de sucré n'était pas resté collé sur la lame. Tremblante de peur, elle parvint cependant miraculeusement à conserver son sang-froid. Affichant la sérénité et tout en douceur, elle demanda au jeune enfant d'ouvrir la bouche, alors que tous ses



membres étaient secoués de crainte. Elle sortit délicatement le couteau et vérifia : sa bouche et sa langue étaient intactes, sans la moindre trace de coupure ! **Elle se souvint alors qu'elle-même avait réussi à garder sa langue ; et en retour, le Saint-Béni-Soit-Il avait gardé la langue de son tout jeune fils !**

On retrouve ce même thème développé pour Noa'h, au sujet de Its'hak Avinou. Il est en effet écrit : « *Et Its'hak avait quarante ans lorsqu'il prit Rivka pour femme... Its'hak était âgé de soixante ans lorsqu'ils naquirent.* » (25, 20-26) Au premier abord, il semble que le Saint-Béni-Soit-Il se soit conduit envers lui avec rigueur, puisque ses fils ne lui naquirent qu'au bout de vingt ans d'attente. Mais en vérité, si l'on veut bien ouvrir les yeux et voir plus loin que le regard limité de l'homme, il s'avéra que cela ne départit que d'une miséricorde dévoilée de la part d'Hachem. Le compte des quatre cents ans d'exil en Egypte commença, certes, au moment où Avraham Avinou engendra son fils Its'hak. Néanmoins, en pratique, la dure servitude ne débuta qu'à la mort du dernier des fils de Yaakov, Lévi, qui fut le dernier des tribus d'Israël (il vécut en Egypte durant 94 ans), comme la Torah en témoigne : « *Yossef mourut ainsi que tous ses frères et toute cette génération* » (Cf. dans le Séder Olam §3). Par conséquent, les vingt ans d'attente pour la naissance de Yaakov retardèrent d'autant la naissance des tribus et, partant, leur mort ; grâce à cela, ce furent autant d'années retranchées du compte de l'asservissement rigoureux.

Et ce même thème se retrouve aussi au sujet de Ra'hel Iménou lors de la naissance de son fils Yossef. Elle s'épancha alors en prières en suppliant : « *Qu'Hachem m'ajoute un autre fils.* » (30, 24) Cependant, Hachem ne lui accorda un fils supplémentaire, Biniamine, qu'après plusieurs années. En réalité, tout cela fut uniquement le fruit de la miséricorde Divine. Il est en effet enseigné (Targoum Chéni Esther 3, 3) que le Saint-Béni-Soit-Il veilla à ce que Biniamine ne naisse pas avant l'entrée de Yaakov en Eretz Israël, après sa rencontre

avec Essav. De cette manière, Biniamine fut épargné de devoir se prosterner devant cet apostat, et ce fut seulement grâce à ce mérite, que le Beth Hamikdache fut bâti dans le territoire de Biniamine (et non dans celui des autres frères). Il en résulta que l'attente de sa naissance ne fut qu'un bienfait : la construction du Beth Hamikdache sur sa terre !

« Tout va d'après le commencement » : l'importance de sanctifier le début d'une chose et en particulier au commencement d'une nouvelle année

« Noa'h, homme de la terre, commença par planter une vigne » (9, 20)

« Il commença par une action inconvenable, et c'est pour cela qu'il en découla des actes répréhensibles. Car une petite déviation au début entraîne une grande à la fin, comme cela se produit dans les sciences lorsqu'elles partent d'une erreur au commencement. » (Seforno)

Il y a beaucoup matière à réfléchir, à partir de ce commentaire, sur la vigilance dont il faut faire preuve lorsque l'on commence quelque entreprise que ce soit. Il incombe alors de veiller à ce que tout débute sur des bases de sainteté et d'intégrité morale. Par exemple, au lever du lit le matin. Cette préoccupation doit être d'autant plus observée lorsque l'on se trouve au seuil d'une nouvelle année ou d'un nouveau semestre d'étude.

C'est dans cet esprit que le Divré Chemouël élargit l'épisode de Evel et Caïn et son rapport avec les générations du monde :

Il est écrit (4, 2-7) : « *Et Caïn travaillait la terre. Ce fut au terme des jours, Caïn apporta du produit de la terre en offrande à Hachem. Et Evel, lui aussi, apporta les premiers-nés de son menu bétail et de leurs graisses. Hachem se montra favorable à Evel et à son offrande, mais à Caïn et à son offrande, Il ne fut pas favorable. Caïn en fut très affligé et son visage fut abattu. Hachem lui dit : "Pourquoi es-tu affligé et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu*



t'améliores, tu pourras te relever, sinon, le péché est tapi à ta porte ; il aspire à t'atteindre, mais toi, sache le dominer !" »

Or, des Tsadikim ont expliqué allusivement le verset : « Sanctifie-Moi tout premier-né » (Chémot 13, 2), en disant que l'essentiel du travail de l'homme consiste à sanctifier les "prémices" [c'est en cela que réside d'ailleurs, tout le thème du premier-né qui constitue les prémices de toutes les naissances]. Et cela inclut également les prémices de la journée, car selon la manière dont celle-ci débute, elle se poursuivra. C'est pour cette raison que nos Sages ont institué de réciter la louange "Modé Ani", dès le moment où l'on se réveille, avant même de poser le pied par terre, afin que la première occupation de l'homme au début de la journée, soit la sainteté. C'est pour cela qu'il est écrit : « Le péché est tapi à ta porte », car ce que le Yetser Hara recherche est "la porte", à savoir faire trébucher l'homme au seuil de sa journée, de même qu'au début de toute chose sainte, car grâce à cela, il a son emprise sur tout le reste de la journée. C'est donc précisément à ce niveau que : « toi, sache le dominer ! », car si tu t'efforces de bien commencer, tu seras en mesure de dominer ton Yetser Hara.

C'est en cela que se distinguent Caïn et Evel : Evel apporta en offrande les **prémices**, ce qui suggère qu'il consacrait le **début** de sa journée et partant, la suite de sa journée, au service d'Hachem. Dès lors, sa prière était intègre, pure et la meilleure qui soit, et c'est pourquoi : « Hachem se montra favorable à Evel et à son offrande », et accepta son sacrifice. En revanche, Caïn travaillait la terre : sa première préoccupation de la journée était le travail de la terre, et seulement au terme des jours, à savoir à la fin de ses journées, il allait prier. Cependant, comme sa journée commençait par le produit de la terre, sa prière également était mêlée du "produit de la terre", et c'est pour cela qu'Hachem ne fut pas favorable à son offrande.

« Il en est ainsi, conclut le Divré Chemouël, dans toutes les générations : il existe deux

perspectives de l'existence, celle de Caïn et celle de Evel. Si l'homme consacre les "prémices" de sa journée, c'est à dire le début du jour, aux choses matérielles, il en sera de même pour tout le reste de sa journée. Et même lorsqu'il ira ensuite prier, sa prière sera empreinte du "produit de la terre", et troublée par des pensées matérielles, comme l'expérience le prouve. Mais, lorsqu'il réserve le meilleur et le début de sa journée au service d'Hachem, par l'étude de la Torah et par la prière (chacun suivant ses possibilités), même lorsqu'il ira ensuite vaquer à ses affaires avec intégrité, il ne s'y plongera pas corps et âme, et elles seront aussi considérées comme de la Torah. »

Il existe un célèbre commentaire de l'Admor de Rougine qui explique le nom du mois Mar 'Hechvane, fondé sur ce qu'enseigne la Guémara (Méguilla 27b) : après qu'une personne achève sa prière, tant qu'il ne s'est pas encore écoulé le temps qu'il faut pour parcourir quatre coudées, תפלתו סודרה בפיו, "sa prière est encore sur ses lèvres", et celles-ci continuent à en murmurer, toutes seules, les termes. Sur le même principe, il y a lieu d'affirmer qu'après toutes les prières tellement élevées du mois de Tichri, nos lèvres continuent encore à murmurer ces mêmes paroles, même durant le mois de Mar 'Hechvane (dans le langage de la Guémara, l'expression "les lèvres qui murmurent" se dit מרחשי שפוחה qui, à l'entendre, ressemble à מרחשן, Mar 'Hechvane, n.d.t.). Cela nous enseigne que nous sommes encore reliés, durant le mois de 'Hechvane, aux jours empreints de sainteté que nous venons de traverser, et à toutes les mêmes influences bénéfiques dont ils ont été porteurs.

Ce mois possède encore une valeur supplémentaire : il est propice à faire disparaître le cœur de pierre qui est en nous pour le remplacer par un cœur nouveau. Le 'Hidouché Harim associe, à ce sujet, le nom 'Hechvane (חשון) au langage du verset רחש לבי טוב, « Mon cœur murmure quelque chose de bien » (Téhilim 45, 2). En ce mois, affirme-t-il, les cœurs des Bné Israël sont en éveil pour leur suggérer de bonnes choses [il explique



grâce à cela ce qu'enseigne le Talmud Yérouchalmi (Roch Hachana 1, 2) : « Les noms des mois juifs sont montés avec eux (les exilés) de Babel, car en exil, ils étudièrent le sens de chaque mois et ce à quoi il est associé. »].

Le Maor Hachémech (Parachat Chémini) écrit, pour sa part, que ce mois, plus que tous les autres, est propice à l'acquisition de la sagesse dans la Torah.

Il est écrit dans notre Paracha (9, 13) : « *J'ai placé mon arc dans la nuée, et ce sera le signe de l'alliance entre Moi et la Terre* » : le Saint-Béni-Soit-Il jura par cela qu'Il n'amènerait plus de déluge sur le monde et Il créa, comme signe de cette alliance, l'arc-en-ciel. Grâce à l'apparition de ce signe, Hachem jura : « *Je me souviendrai de Mon alliance entre Moi et vous.* » Néanmoins, cette déclaration peut nous sembler très étonnante : le Créateur a-t-il besoin d'un signe pour se rappeler de ne plus amener le déluge sur le monde, alors que l'on dit à son sujet : « L'oubli n'existe

pas devant Ton Trône de gloire » (rituel de prière de Roch Hachana) ?

Certains l'expliquent de la manière qui suit :

En réalité, ce n'est pas à Sa propre intention que le Saint-Béni-Soit-Il plaça ce signe, mais pour nous-mêmes. Il voulait nous enseigner que la voie la plus sûre pour se préserver des affres du "déluge" est de se fixer un repère durable en prenant sur soi de bonnes résolutions, ce qui consiste à s'établir des barrières et un signe qui servira de rappel au moment de l'épreuve. Grâce à cela, on pourra se préserver de la faute et mériter de se sanctifier et de se purifier. Cela nous concerne plus particulièrement alors que nous nous trouvons au seuil d'une nouvelle année. Il nous incombe de faire un "signe d'alliance", afin de nous rappeler l'ascension et le réveil spirituels des jours tellement chargés de sainteté que nous venons de vivre.

